

SAINT MALO DE GUERSAC

/ DEUX ÎLES AU CŒUR DES MARAIS /



Vie Municipale

Présentation
de l'équipe municipale

4

Solidarité, Cohésion sociale, Démocratie participative

Nommer une école

14

Culture et communication

Arrivée des réseaux
sociaux

19

SOMMAIRE

Hommage à Geneviève GRATTIER Le mot du Maire	3	Éducation-Enfance / Jeunesse	15
Vie Municipale	4	<ul style="list-style-type: none">• Rentrée scolaire 2020-2021• Des masques pour les enfants• Rythme scolaire• Un nouvel espace jeunesse• Fêtes de fin d'année	
<ul style="list-style-type: none">• Une nouvelle équipe municipale• Bientôt un nouveau commerce• Le nouveau DAB en service• Stade, cimetière, Claire de l'Isle, structures numériques : entretien et aménagement• Voirie: les nouveaux aménagements en 2021		Culture et communication	16
Urbanisme - Cadre de vie Aménagement du territoire	7	<ul style="list-style-type: none">• Concours de Noël• ONIRI 2070: spectacle itinérant et immersif• LFLF: Exposition à la médiathèque• Médiathèque: des nouvelles de Colette• La commune sur les réseaux sociaux	
<ul style="list-style-type: none">• Respect et sécurité de tous• Affaires foncières: bilan 2020• OPAH: subvention pour le ravalement• Renouvellement urbain - projet de l'Îlot Briand• Approbation du PLUI• Les Gagneries du Boucha: enquête publique en septembre 2021• Jardin du Bois de la Cour: finalisation de l'opération		Sport et Vie associative	19
Tourisme	10	<ul style="list-style-type: none">• Gaël HEMERY: un coureur au grand cœur• Une nouvelle association: Le Football Club de Brière	
<ul style="list-style-type: none">• Le Belvédère a ouvert ses portes		La parole à la minorité municipale	20
Environnement	10	Infos pratiques	21
<ul style="list-style-type: none">• Chemins: travaux de rénovation• Protection des berges: travaux de fascinage		<ul style="list-style-type: none">• Bientôt 16 ans: pensez au recensement• Carte d'identité: demande et renouvellement	
Solidarité - Cohésion sociale Démocratie participative	11	Etat civil	22
<ul style="list-style-type: none">• Résidence La Malouine: attribution des logements• Un geste bleu pour nos aînés• Mission locale: des permanences en mairie• Dispositif d'accompagnement vers l'emploi• Logement d'urgence: renouvellement de la convention• Quel nom pour le groupe scolaire?		Restons en contact	23

Mairie de Saint-Malo-de-Guersac
12 rue Aristide Briand 44550 Saint-Malo-de-Guersac
Tél. 02 40 91 16 94 - Fax 02 40 91 17 08
mairie@saintmalodeguersac.fr

Directeur de la publication : Jean-Michel CRAND
Rédaction : mairie de Saint-Malo-de-Guersac
Photos: Parc Naturel Régional de Brière, FreePik
Création et impression : Le Sillon / IMPRIGRAPH
Imprimé avec des encres sans solvants
Tirage : 1 600 exemplaires / Dépôt légal : janvier 2021

HOMMAGE Geneviève GRATTIER

Nous avons perdu une partie de notre âme avec le décès de Geneviève GRATTIER.

Elle a été la première femme Maire de la commune. Très engagée dans la vie politique et associative, elle était militante active au sein de l'amicale laïque avant de se retrouver aux commandes de la commune en 1971. Elle est à l'origine de différentes réalisations sous ses mandats. On notera un projet d'urbanisme qui a transformé les terrains dits de la FANE (Fonderie et Acieries du



Nord et de l'Est de la France) en lotissement qui a eu un apport très important de population Malouine. Ces réalisations ont engendré de nouveaux équipements dont la construction des écoles ou la réalisation du terrain de football.

Elle a été à l'aube du progrès de notre commune. Nous devons beaucoup à Geneviève et tenions à lui rendre hommage. J'avais personnellement un profond respect pour Geneviève GRATTIER qu n'a pas manqué de nous féliciter lors de notre récente élection.

Jean-Michel CRAND

Mesdames, Messieurs,

Le 15 mars dernier, dans un contexte exceptionnel, vous avez désigné une nouvelle équipe municipale. Vous nous avez fait confiance pour continuer le travail de la précédente mandature et prendre en main la destinée de la commune pour les six prochaines années.

Je tiens à vous en remercier.

Être élu est un honneur mais avant tout un engagement. Je suis convaincu que cette équipe, au 2/3 renouvelée, saura se montrer à la hauteur des responsabilités que vous lui avez confiées.

Installés seulement le 23 mai dernier pour cause de crise sanitaire, vos élus se sont immédiatement mis au travail, avec humilité, sincérité en souhaitant que les discussions et débats au sein du conseil, des commissions et avec les habitants se fassent dans le respect des personnes.

Cette crise sanitaire majeure devra indéniablement nous pousser à réfléchir sur ce que sera le monde de demain.

Formulons le vœu que cette expérience nous rende plus humbles, plus raisonnables, plus solidaires.

Durant ce temps «suspendu», la municipalité n'est pas restée inactive. Elle a fait de sa priorité le maintien des services publics locaux de proximité et leur adaptation aux nouvelles normes sanitaires, le soutien aux personnes les plus vulnérables et l'accueil des enfants des personnels soignants. Par ailleurs, et à plus forte raison considérant le contexte, elle a rénové ses réseaux de communication en s'ouvrant aux nouvelles technologies dans le but d'être réactive et de transmettre, par tout canal existant, l'évolution des services mis à votre disposition, l'actualisation des mesures nationales etc...

Les réseaux sociaux à travers Facebook et Instagram, mais aussi le nouveau site de la Mairie, permettront la diffusion en temps réel des actions de la municipalité. Ces nouveaux supports de communication sont devenus incontournables. Autre vecteur, le bulletin municipal qui synthétisera les temps forts de la vie municipale. L'agenda, quant à lui, suite à un sondage auprès d'un panel d'habitants, ne sera plus diffusé après 2021.

Outre la communication, la municipalité a lancé les premières actions du programme politique pour lequel elle a été élue en rencontrant les différents partenaires associés aux futurs projets que sont la réhabilitation du groupe scolaire, la création d'une maison médicale, l'habitat des seniors, afin d'en définir le périmètre, d'établir une approche technique et budgétaire. Par ailleurs, les familles des enfants du 1^{er} degré ont été consultées sur les rythmes scolaires et un questionnaire va être lancé en direction des 11-18 ans pour connaître leur attente en terme d'actions et d'activités que leur proposera le futur espace jeunesse municipal.

Vous serez régulièrement informés sur l'évolution de notre action qui se veut être construite, avant tout, avec vous et pour vous!

Permettez-moi au nom de l'ensemble des élus et du personnel communal de vous souhaiter une très bonne année 2021, qu'elle vous apporte santé, joie et bonheur pour vous et vos proches.

Bien cordialement



Jean-Michel CRAND
Maire de Saint-Malo-de-Guersac

L'équipe municipale est composée de **23 élu(e)s**.

Le Maire est entouré de **six adjoint(e)s**
et **4 conseiller(e)s délégué(e)s**.



Votre Maire

Jean-Michel CRAND

jeanmichel.crand@saintmalodeguersac.fr

LES ADJOINT(E)S



Laurette HALGAND
Finances, tourisme

laurette.halgand@saintmalodeguersac.fr



Régis MOESSARD
Voirie, réseaux, espaces
verts, travaux neufs

regis.moessard@saintmalodeguersac.fr



Alexandra FOULON
Éducation,
enfance-jeunesse

alexandra.foulon@saintmalodeguersac.fr



Damien POYET-POULLET
Cohésion sociale,
solidarité, démocratie
participative

damien.poyetpoulet@saintmalodeguersac.fr



Laurence LUCIANI
Urbanisme, cadre de vie,
habitat

laurence.liciani@saintmalodeguersac.fr



Philippe FREOUR
Environnement, agriculture,
protection environnement

philippe.freour@saintmalodeguersac.fr

LES CONSEILLER(E)S DÉLÉGUÉ(E)S



**Cécile
FOURE-FOURNIER**
Culture, communication

cecile.fourefournier@saintmalodeguersac.fr



Aurélie GOURHAND
Développement
et aménagement
du territoire

aurelie.gourhand@saintmalodeguersac.fr



Marc PINSON
Patrimoine bâti,
équipements publics

marc.pinson@saintmalodeguersac.fr



Christophe DURAND
Dynamique sportive,
vie associative

christophe.durand@saintmalodeguersac.fr

LES CONSEILLER(E)S MUNICIPAUX(ALES)



Louis LE PEUTREC
louis.lepeutrec@
saintmalodeguersac.fr



Lydia MEIGNEN
lydia.meignen@
saintmalodeguersac.fr



Dominique PAPIN
dominique.papin@
saintmalodeguersac.fr



Ludovic PERRU
ludovic.perru@
saintmalodeguersac.fr



**Anne-Marie
BOSCHEREL**
annemarie.boscherel@
saintmalodeguersac.fr



Yannick CARTELIER
yannick.cartelier@
saintmalodeguersac.fr



Sophie LE MEUR
sophie.lemeur@
saintmalodeguersac.fr



Cathy APPERT
cathy.appert@
saintmalodeguersac.fr



Emilie LE BRAS
emilie.lebras@
saintmalodeguersac.fr



Yvon VINCE
yvon.vince@
saintmalodeguersac.fr



Philippe HALGAND
philippe.halgand@
saintmalodeguersac.fr



Catherine JUDIC
catherine.judic@
saintmalodeguersac.fr

BIENTÔT UN NOUVEAU COMMERCE

Isabelle AERTGEERTS, photographe professionnelle, désire installer son activité sur la commune. Elle a sollicité la collectivité pour une installation dans le centre bourg. Nous lui avons proposé l'ancien local communal de la Poste dont le bail arrivait à échéance, du fait de la relocalisation en tant qu'agence postale communale dans les locaux de la Mairie. Nous nous sommes engagés à effectuer un ravalement au cours du semestre 2021.

Interview

Isabelle, pourquoi avez-vous choisi de vous installer sur la commune ?

J'ai 30 ans, maman de 2 enfants, j'habite la commune depuis 9 ans. J'adore cette ville où il fait bon vivre.

Nous avons un environnement de qualité, des commerces, du stationnement, le tout proche des écoles.

Nous n'avons pas de photographe sur la commune, je me suis déjà fait une clientèle et le local commercial est en cœur de bourg.

Quel est votre projet commercial ?

J'envisage d'installer un studio photo, et d'avoir une activité dédiée aux photos d'identité ou de famille, un atelier de développement et de tirage photos, mais aussi de la vente de petit matériel informatique et photo.

Je fais également une activité de prestation pour les mariages, les agences immobilières, du packshot produit.

“



”

Le lien vers mon site : www.isabelleklitschphotographie.com

Je propose aussi la location d'une borne photo (Photobooth) pour de l'événementiel.

<https://isabelleklitschphotographie.com/photobooth/>

LE NOUVEAU DAB EN SERVICE

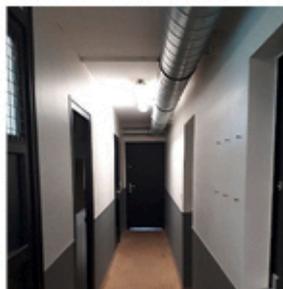
Nous avons un nouveau distributeur de billets, il est situé en face de la pharmacie.



ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT

STADE, CIMETIÈRE, CLAIRE DE L'ISLE, INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

Pendant le début de ce mandat, nous avons effectué des travaux de remise en état des vestiaires du stade municipal.



À la Claire de l'Isle, nous avons continué les aménagements et la mise en sécurité des jeux et du fossé.



Nous avons aussi réalisé des aménagements dans le nouveau cimetière: la pose de 43 caveaux, 2 ossuaires, 55 cavurnes et aussi les allées enrobées.

Nous avons développé et modernisé les infrastructures numériques des bâtiments communaux dans le cadre de l'utilisation des informations du réseau informatique de la commune. Ils ont été sécurisés.

VOIRIE

LES FUTURS AMÉNAGEMENTS EN 2021

Pour l'année 2021, nous allons réaliser des travaux pour aménager la sécurité routière de la commune. Nous allons effectuer des travaux au niveau de la rue de la Bosse et du Pin. L'objectif de ces aménagements est de réduire la vitesse en réalisant des ralentisseurs et des inversions de stop et la remise en état de certaines zones de la route.



Au niveau de l'ancienne gare, nous allons aménager un nouveau parking pour créer des places de stationnement pour les riverains afin de libérer les voies de circulation pour les secours.

De même au niveau de la rue Aristide Briand, de la rue des Droits de l'Homme au carrefour

du Nizan, nous allons changer les sens de priorité de circulation.



Au niveau du centre bourg et de la rue des Droits de l'Homme nous allons effectuer l'abaissement des trottoirs pour faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite.

URBANISME / CADRE DE VIE / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



RESPECT ET SÉCURITÉ DE TOUS

Chers malouins pour le respect de tous, pensez à tailler vos haies et à élaguer vos arbres.

BILAN 2020

AFFAIRES FONCIÈRES

Malgré la crise sanitaire, en cette année 2020, notre commune a su rester attractive et dynamique.

Nous avons enregistré :

- 27 permis de construire dont 4 logements locatifs sociaux et 12 maisons individuelles,
- 70 déclarations d'intention de ventes foncières,
- 80 déclarations préalables (clôtures, abris de jardin etc...),

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de déposer une Déclaration Préalable (DP) pour les constructions en dessous de 20 m² pour :

- Les clôtures,
- Les ravalements,
- Les changements d'ouvertures,
- Les abris de jardins,
- Les extensions d'habitations (jusqu'à 40m²),
- Les carports,
- Les pergolas...

OPAH**SUBVENTION RAVALEMENT**

Pour information, La CARENE, dont la commune de Saint-Malo-de-Guersac, s'est inscrite dans une démarche **d'aide au ravalement des façades** en faveur des propriétaires. Sont concernées les habitations dans le périmètre du centre bourg ainsi que celles bordant la D50.

**RENOUVELLEMENT URBAIN****LE PROJET DE L'ÎLOT BRIAND**

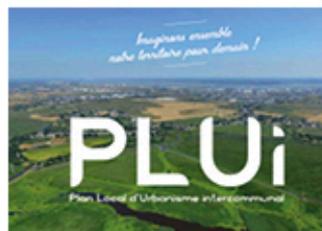
Le renouvellement urbain est un des objectifs de notre mandat, pour ce faire nous souhaitons redéfinir l'entrée du centre bourg entre les feux et le cimetière.

Cette opération serait composée de commerces et d'habitats locatifs. Soucieux de construire ensemble pour répondre au mieux aux attentes de nos commerçants et de nos habitants, la municipalité a lancé un sondage sur le commerce présent et futur. Nous vous remercions de votre participation et de l'intérêt porté à l'amélioration de notre commune. Nous restons à l'écoute de vos projets et de vos suggestions pour inventer cette zone alliant la prospérité du commerce de proximité et d'un cadre de vie agréable!

APPROBATION DU PLUI

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) a été approuvé depuis le 4 février 2020, impliquant un nouveau règlement et un nouveau zonage.

Le PLUI est consultable sur le site internet de la commune.

**LA GAGNERIE DU BOUCHA**

Ce site d'extension urbaine, proche des équipements et des services, est une opération de «couture urbaine». Ce nouveau quartier a pour objectif de s'insérer au mieux dans le tissu du centre bourg. De ce projet naîtront une belle mixité de 58 logements alliant maisons individuelles, maisons de ville en accession à la propriété et des petits collectifs en locatif dit sociaux. Au cœur d'une coulée verte, ce quartier fonctionnel et durable, à l'identité rurale, offrira aux futurs habitants un cadre de vie de qualité!

Pour mener à bien ce projet, le préfet a lancé (par arrêté préfectoral) une enquête d'utilité publique (DUP) visant à recueillir l'avis de toutes les personnes intéressées. Ces avis sont examinés par une commission et/ou par un commissaire-enquêteur

qui formule des conclusions, favorables ou défavorables, sur le projet. La DUP a été diligentée par le commissaire-enquêteur du 1^{er} au 18 septembre 2020, de ses conclusions dépendra la suite des événements. L'instruction est en cours... avec des suites positives nous pouvons espérer une maîtrise des terrains au 1^{er} semestre 2022 et un 1^{er} coup de pelle à l'été!





RÉSIDENCE « LES JARDINS DU BOIS DE LA COUR »

La résidence «La Roselière» a été la première à sortir de terre avec 21 logements livrés en décembre 2017. Elle compte aujourd'hui 16 maisons individuelles réparties sur 2 venelles. La résidence locative «La Malouine» est composée de 18 logements dont 3 accessibles PMR (Personne à Mobilité Réduite), elle attend ses nouveaux locataires pour le début d'année.



L'allée du «flûteau nageant» finalisée en 2018 compte 9 maisons toutes occupées à ce jour. L'allée de la «bosse d'aïche» quant à elle, a vu 4 nouvelles familles arriver et en attend encore 3 pour lesquelles les maisons sont en cours de finition. Sa voirie s'est vue aménagée en novembre dernier par l'entreprise Charier TP. Id Verde s'est chargé de la mise en place des clôtures bois et des parcelles.

L'espace paysager de 4500m², aménagé par l'entreprise Id Verde est en cours d'achèvement : le cheminement piéton, l'aménagement des massifs de la partie basse se terminent et la réalisation du verger en partie haute, à côté de la résidence «La Malouine», mettra un point final aux espaces verts. Une belle opération qui s'intègre parfaitement au cœur du centre bourg, en permettant l'accueil de nouveaux foyers dans un cadre agréable et en créant de beaux espaces verts où il fera bon flâner en sécurité!





PORT DE ROZÉ

LE BELVÉDÈRE A OUVERT SES PORTES

Le belvédère a ouvert ses portes le 17 octobre 2020, offrant aux visiteurs, du haut de ses 24 m, une vue remarquable sur les marais de Brière et le canal de Rozé mais aussi sur le Brivet qui file vers Trignac et St-Nazaire.

Situé non loin de la réserve naturelle Pierre Constant et point de départ du parcours numérique « Immersion en Brière » et de deux circuits de randonnée référencés au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées, le nouveau Port de Rozé constitue désormais, un lieu majeur pour la découverte de la Brière.

Au pied du belvédère, des panneaux informatifs permettant de découvrir le patrimoine naturel et historique des lieux, viennent agrémenter le cheminement vers l'esplanade piétonne et invitent les visiteurs à déambuler autour de la halle couverte et aux abords du quai donnant sur le Brivet.

Côté marais, la construction d'un abri à chalands et la réalisation d'un ponton, accessible aux personnes à mobilité réduite, favoriseront les promenades et la découverte de la Brière.

Prochainement, le « Café du Pont » sera entièrement rénové pour en faire un lieu d'accueil et de restauration. Son ouverture est prévue pour 2022.

Pour ce qui concerne l'animation touristique et l'occupation des espaces, une organisation se met en place actuellement avec la commune, la CARENE et le Parc Naturel Régional de Brière pour coordonner les actions qui seront proposées par les différents acteurs de notre territoire.

De son côté, l'office de tourisme intercommunal, St-Nazaire Agglomération Tourisme (SNAT) assurera la promotion touristique du site et mettra à jour les supports de communication pour renseigner les visiteurs sur la programmation des manifestations qui seront organisées.

La concrétisation de ce projet porté par la CARENE, est le fruit d'un travail de concertation engagé depuis plusieurs années, avec le Parc Naturel Régional de Brière, les communes de St-Malo-de-Guersac et de St-Joachim, et auquel ont participé les associations locales et les usagers du marais.

La valorisation du Port de Rozé contribuera pleinement au rayonnement de notre territoire de Brière et constituera un véritable levier pour améliorer l'attractivité de notre commune et offrir aux malouines et malouins un cadre de vie agréable et de qualité.

CHEMIN

TRAVAUX DE RÉNOVATION

Des travaux de remise en état, sur le chemin le long du Brivet entre Rozé et le Pin, ont été réalisés (la tranche Brais-Rozé a été prise en charge par la CARENE suite aux travaux de l'abri à chalands).

Les chaussées du Pin, de Brais et le chemin des jonchères ont aussi été rénovés.



PROTECTION DES BERGES

À l'initiative du SBVB (Syndicat du Bassin Versant du Brivet) **une opération de fascinage** a eu lieu entre le pont de Brais et la Grée sur une longueur de 300 mètres.

En 2021, il est programmé de réaliser la portion la Grée - Rozé.

Le fascinage est une technique de génie végétal qui vise à utiliser des branches de saules et de châtaigniers afin de lutter contre l'érosion des berges et des canaux.

Cette technique possède de nombreux avantages: elle permet une protection immédiate et rapide des berges, elle est aisée à mettre en place et elle s'intègre totalement dans le paysage.

Ce type de réalisation va également permettre à la végétation de se reformer naturellement et donc de favoriser la biodiversité.



SOLIDARITÉ / COHESION SOCIALE / DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

RÉSIDENCE LA MALOUINE

ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

Les nouveaux locataires se sont vus attribuer ces appartements en réponse à leur demande de logement social déposée il y a déjà plusieurs mois. Les dossiers de candidature ont été proposés à une Commission d'Attribution de Logement (CAL) réunie le 3 décembre en Mairie. Cette CAL a débattu des propositions d'attribution formulées par les différents réservataires: la Sous-Préfecture pour six logements, Action Logement (collecteur du 1% logement versé par les entreprises) pour cinq logements et la commune pour sept logements. Chaque réservataire

devait proposer trois ménages pour chaque logement. La commission d'attribution a débattu puis voté pour les attribuer.

Ce sont donc 18 familles ou personnes seules qui vont emménager dans ces logements neufs, au centre du bourg. Si la majorité de ces familles est originaire ou a un lien avec Saint-Malo-de-Guersac, toutes ont fait le choix de vivre dans notre commune. Nous leur souhaitons une bonne installation et la bienvenue dans ce quartier qui va poursuivre sa rénovation.



EN JANVIER UN GESTE BLEU À DESTINATION DES PLUS DE 75 ANS

En octobre 2020, nous avons dû, à regret, annuler La Semaine Bleue en raison de l'épidémie de coronavirus pour préserver au maximum nos habitants de plus de 75 ans.

Cette Semaine Bleue est traditionnellement une occasion de sortie, de découverte, de partage et d'échange.

Son annulation, en cette période exceptionnelle que nous traversons où les gestes d'attention que chacun apporte à ses proches, parfois isolés, malades ou dans la peine ont gardé toute leur importance, a été une décision douloureuse pour tous.

En solidarité, par un «geste bleu», la municipalité a souhaité s'associer à ces élans d'attention du quotidien en offrant aux plus

anciens, à partir de 75 ans un colis qui leur a été remis après inscription en Mairie le samedi 23 janvier. Ce geste ne remplace pas le temps convivial de La Semaine Bleue, qui sera reconduite nous l'espérons en octobre 2021, mais cette action est une marque d'attention et l'occasion de se remettre en lien.

Prenons soin de nous et de nos proches.



RENCONTRER UN CONSEILLER MISSION LOCALE POUR LES 16-25 ANS ?

LE MERCREDI MATIN EN MAIRIE «SERVICE DE PROXIMITÉ»

La Mission Locale de l'agglomération nazairienne agit en faveur de **l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans non-scolaires**. Elle propose un accompagnement individuel et personnalisé sur les thématiques suivantes: Emploi, Formation, Orientation, Citoyenneté, Mobilité, Volontariat, Santé, Logement, Sports Loisirs Culture, Ressources.

Lors de ses permanences à Saint-Malo-de-Guersac le mercredi matin, M. BOURBAN, conseiller pour la Mission Locale permet aux jeunes d'accéder aux informations, événements, informations collectives et aides possibles (suivant la situation des jeunes).

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations utiles aux jeunes de 16 à 25 ans sur le portail internet Life and Go:

www.mlan.info

Retrouvez également toutes les offres d'emploi locales gérées par la Mission Locale sur l'application **mobile Shaker 31**.

Renseignements:

Tél. 02 40 22 50 30
contact@mlan.info

 : mission locale de l'agglomération nazairienne



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DURABLE

Les 2^{es} et 4^{es} lundi du mois de 15h30 à 17h00, une Conseillère Emploi Formation du CIDFF au titre du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) vous reçoit en Mairie sur sa permanence ou sur rendez-vous si vous êtes:

- Demandeur d'emploi de longue durée, inscrit à Pôle emploi ou ayant eu une longue période d'inactivité professionnelle,
- Personne relevant de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS),
- Senior, âgé de 50 ans et plus,
- Jeune sorti du système scolaire: vous dépendez alors de la Mission Locale qui tient des permanences spécifiques le mercredi matin en Mairie,

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement renforcé vers l'emploi durable. Cet accompagnement est individualisé et sans limite de durée.

Le PLIE dispose d'un service emploi dont les objectifs sont de dynamiser la recherche d'emploi, en s'adaptant aux profils et besoins des publics, et de contribuer au rapprochement des candidats avec l'entreprise.

Le PLIE est porté et piloté par la CARENE. Il bénéficie du soutien financier du Fonds social européen.

Renseignements:

Conseillère du CIDFF:
TÉL 02 40 66 57 35 / 07 85 90 67 27



RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DU LOGEMENT D'URGENCE COMMUNAL

La commune de Saint-Malo-de Guersac dispose d'un logement destiné à répondre aux situations de relogement d'urgence sur son territoire. Ce logement, aux normes et fonctionnel, comporte trois chambres et vise plus particulièrement à accueillir à titre temporaire des personnes ou des familles défavorisées qui se trouvent sans domicile ou nécessitent un hébergement temporaire.

Ce logement est un élément de la politique sociale municipale sur le champ de l'hébergement et de la veille sociale. Afin de gérer au mieux et d'accompagner de façon appropriée les familles qui y résident, nous sommes associés par convention dans cette gestion à l'association Solidarité Estuaire.

Solidarité Estuaire a pour objet l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion de personnes majeures ou mineures. Elle exerce ses missions sur le département de Loire-Atlantique et plus particulièrement sur les territoires de la CARENE.

Nous avons signé avec cette association une convention par laquelle nous lui mettons le logement à disposition afin qu'elle en assure la gestion. **Elle accompagne également les personnes concernées afin de les aider à sortir de leur situation actuelle.**

La commune dispose également d'un autre hébergement. Celui-ci est mis à disposition par la CARENE. Cet hébergement, inoccupé actuellement, vise à permettre d'accueillir une famille réfugiée en France sur notre territoire, pour une durée déterminée et afin de mettre en œuvre un projet d'intégration. Ce logement a besoin de quelques travaux avant d'être ouvert de nouveau à l'accueil ce qui sera fait en 2021. Cet accueil solidaire, parfois complexe, bénéficiera aussi d'un accompagnement par une association d'insertion. Souhaitant y associer au maximum les associations locales et leurs réseaux de bénévoles, un groupe d'entraide va être créé, n'hésitez pas à nous faire signe si vous souhaitez le rejoindre.



NOMMER UNE ÉCOLE

L'école maternelle Anne Franck et l'école primaire Eugène Nicol viennent de fusionner à la rentrée scolaire. Un nouveau groupe scolaire est né, qui a pris par commodité le nom d'Anne Franck. Cependant nommer une école est un choix qui revient à la collectivité territoriale de référence, et qui sera ensuite validé par les autorités académiques.

Nommer une école c'est un choix, c'est aussi un leg. Ainsi afin de peser cette décision, nous avons choisi d'associer au maximum les habitants de la commune à ce projet.

Ainsi dans ce bulletin nous en appelons à vos propositions de nom pour ce groupe scolaire. Afin de ne pas brider les idées nous ne posons pas de critères. Cela peut être une personne, un élément de la nature, un concept...

Nommer une école est un choix qui doit avoir du sens, c'est pourquoi nous vous invitons à expliquer et à argumenter votre décision.



Toutes les propositions sont possibles à condition qu'elles soient éclairées par une explication.

Dans un second temps, suite à vos propositions, plusieurs seront retenues par la municipalité et seront soumises à votre vote par le biais du prochain bulletin municipal afin de faire émerger la proposition qui fera le plus sens pour les malouins.

Adressez-nous vos propositions de nom, avec l'explication, à déposer en Mairie ou à l'espace enfance « Chat Malo », dans la boîte prévue à cet effet. Vous pouvez remplir le coupon ci-joint à découper ou écrire votre proposition sur papier libre.

Voici ma proposition de nom pour le groupe scolaire de Saint-Malo-de-Guersac

.....

.....



Voici les raisons qui me conduisent à faire cette proposition

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM / PRÉNOM / MAIL / TÉL (non obligatoire)

.....

.....

RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021

Malgré la pandémie et le protocole sanitaire la rentrée scolaire s'est bien déroulée.

Nous avons accueilli 308 enfants répartis en 12 classes soit 106 élèves en maternelle avec 4 classes et 202 en élémentaire avec 8 classes.

Différents projets sont en cours ou à venir. Ils ont été élaborés par l'équipe pédagogique comme par exemple: le « cinécole » et le projet cirque pour le cycle 1, le projet « musique et danse » pour le cycle 2 et le suivi du Vendée Globe ainsi qu'une correspondance avec une classe de Londres pour le cycle 3.



DISTRIBUTION DE MASQUES

Au retour des vacances de la Toussaint, tous les enfants de l'élémentaire ont reçu 2 masques en tissu offerts par la municipalité.



SONDAGE

RYTHMES SCOLAIRES

Un sondage concernant les rythmes scolaires a été réalisé auprès des familles afin de recueillir leur avis sur la semaine à 4 jours et 4,5 jours.

Avec une participation de 81,35% la tendance est sur la semaine à quatre jours (67,18%).

Suite à cette consultation un « Projet éducatif de territoire » va être mis en place pour aborder cette question. Une proposition de modification des rythmes scolaires sera présentée au prochain conseil d'école prévu au mois de février.



UN NOUVEL ESPACE JEUNESSE!!

Suite à la fin du partenariat entre Start'air et la municipalité, un nouveau projet pour les jeunes va voir le jour prochainement.

Ce nouvel espace jeunesse municipalisé, sera dédié aux adolescents de 11 à 18 ans et ouvrira ses portes pour les vacances scolaires de Pâques.

Nous souhaitons vivement travailler avec les jeunes malouines et malouins sur ce nouveau projet. C'est ainsi qu'a été conçu un questionnaire consultable sur le site de la Mairie et sur la page Facebook:

f : saint malo de guersac officiel

Nous souhaitons recueillir les avis et envies de tous afin de répondre au mieux à leurs attentes.





FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Pour les fêtes de fin d'année, la municipalité a eu le plaisir d'offrir aux élèves de maternelle un spectacle de magie. Une séance de cinéma pour l'élémentaire devait être offerte mais elle a été annulée compte tenu de la crise sanitaire. Le Père Noël, lui, n'était pas confiné et il a pu venir à la rencontre des enfants qui ont eu le plaisir de lui chanter plein de belles chansons.

Tous les enfants ont reçu un sachet de chocolats, offert par la municipalité, avant de partir en vacances.

CULTURE ET COMMUNICATION

CONCOURS DE NOËL

La commission Culture a proposé à la population de participer à un concours de Noël où il était proposé de réaliser un dessin de Noël pour les enfants de 0 à 7 ans; une jolie lettre de Noël ou un poème pour les 8- 11 ans et enfin des recettes de Noël pour les 12 ans et plus.

3 boîtes aux lettres avaient été disposées: une en Mairie, une à l'espace enfance et l'autre à la médiathèque.

Merci aux 40 artistes qui ont été très inspirés, toutes leurs œuvres ont été affichées à la médiathèque pendant les vacances de Noël. Nous vous informerons dans le prochain magazine municipal, des prix et des récompenses décernés par le jury.





ONIRI 2070

SPECTACLE ITINÉRANT ET IMMERSIF, EN AUTONOMIE D'ÉNERGIE

Le spectacle ONIRI 2070 organisé par le Parc de Brière, le VIP et la commune de Saint-Malo-de-Guersac a eu lieu le 10 octobre sur le site de Rozé.

Le spectacle ONIRI 2070 est un voyage poétique, sonore et visuel où Juliette GUIGNARD, Alex MACHEFEL et Ezra façonnent le récit d'ONIRI, un archipel fantastique et mouvant, conté par des témoignages glanés au gré de leur route.

Mêlant matière concrète et univers abstrait, la vidéo et la musique qui accompagnent ce récit sont réalisées en **direct**.

Le spectacle **autonome en énergie et transportable à vélo**, consomme moins d'1kWh pour chaque représentation, l'équivalent d'un projecteur dans une salle de spectacle ou d'une machine à laver.

Cet événement culturel entrait dans la programmation de la fête des 50 ans du Parc de Brière.

Le spectacle a été maintenu même si la fête du Parc a été repoussée en septembre 2021. 100 personnes étaient présentes.

1h15 de spectacle, aux portes de la Brière, dans un lieu unique qui se prêtait à merveille à ce joli spectacle. Les artistes ont été récompensés par des applaudissements nourris.

EXPOSITION

MÉDIATHÈQUE COLETTE

Un nouveau projet de l'association LFLF2015, avec la médiathèque Colette, a eu lieu au début du mois de juillet.

Le concept: 5 minutes d'expo/spectacle où l'on pouvait admirer, découvrir, regarder les Céramiques d'Émilie COLLET qui étaient mises en lumière et scénographiées par Laurent FALLOT. Ti Yann FÉVRIER s'est chargé de la musique. Les lecteurs, visiteurs de la médiathèque étaient invités après avoir fait un tour dans la médiathèque à entrer dans la salle qui avait été préparée à cet effet.



DES NOUVELLES DE COLETTE

En 2020, votre médiathèque a *fermé, ouvert, fermé, ouvert...* les moments de rencontre prennent d'autant plus de valeur qu'ils furent rares ! L'année commençait avec une première séance **Un livre, un film**, au Ciné Malouine et une adaptation de *Seules les bêtes* de Colin NIEL par Dominik MOLL. Arrivait ensuite la **Nuit de la lecture**, enchantée par la Cie Joselem, puis deux **Rencontres musicales** qui invitaient au voyage: entre Volga et Danube, d'abord, puis carrément au bout du monde avec Héol, duo poétique.

En mars les portes se sont fermées, mais les liens sont restés... Merci à toutes les personnes qui nous ont envoyé leurs **Lettres à Colette**, qui ont été diffusées sur le site internet.



Le mois de mai fut bel et bien joli, puisqu'il nous a permis de vous retrouver « en vrai » et de vous proposer au prêt toutes les nouveautés que nous avons préparées pendant la fermeture.

À la rentrée, heureusement, les bénévoles sont revenues et nous ont prêté main-forte notamment pour les mises en quarantaine et désinfection des livres. Nous avons voulu repartir sur de bonnes bases en rassemblant les participant-e-s à notre cultissime **Prix des lecteurs**. À peine avaient-ils élu *Taqawan*, de Luc PLAMONDON, meilleur livre de la sélection 2019-2020, qu'ils enchaînaient sur la découverte des nouveaux titres à lire



cette année. Les enfants aussi sont revenus, chaque semaine après l'école. Tout aussi fidèles, les très jeunes, accompagnés de leurs assistantes maternelles, ont profité de quelques matinées trop peu nombreuses au milieu des albums. En effet, il a fallu clore les portes à nouveau... La médiathèque n'était pas vraiment fermée cependant, puisque vous avez pu passer la tête et les bras dans l'entrée pour retirer vos réservations et « pochettes surprises » proposées dans le cadre du **Clic & Colette**.



Et désormais, c'est la fête, vous pouvez comme avant, entrer pour choisir ! Nous vous attendons donc avec impatience pour une année que nous espérons moins mouvementée, mais tout aussi propice à l'invention.

SAINT-MALO-DE-GUERSAC EST SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La nouvelle commission COMMUNICATION a mis en place une page Facebook et une page INSTAGRAM pour la commune.

Il nous paraissait essentiel et indispensable qu'elles voient enfin le jour.

Rapidement, nous nous sommes rendu compte de l'intérêt qu'elles généraient surtout en ces temps de pandémie où il nous semblait important de communiquer le plus possible avec les malouines et malouins.

La page Facebook compte 546 abonnés et la page Instagram 131 abonnés.

Nous espérons vous voir prochainement sur nos pages si vous n'êtes pas encore abonnés.



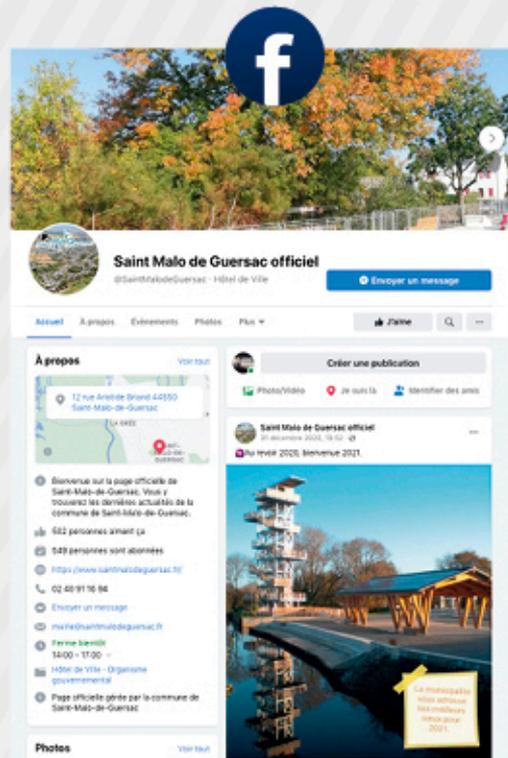
Facebook :

Saint Malo de Guersac officiel



Instagram :

saintmalodeguersacofficiel



SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

GAËL HEMERY

UN COUREUR AU GRAND CŒUR



Le 9 juillet dernier, notre commune a accueilli la 5^e étape du petit tour de Loire-Atlantique effectué par Gaël HEMERY. Il est arrivé pour sa 5^e étape à Saint-Malo-de-Guersac en provenance de Guéméné-Penfao, pour repartir le lendemain 10 juillet vers Pornic.

Gaël HEMERY a couru 335 kms autour du département de Loire-Atlantique du 5 au 11 juillet pour soutenir l'association «**Courir avec**», tournée vers les enfants handicapés.

L'association «**Courir En Brière**» a accompagné Gaël sur les 10 derniers kilomètres (Revin - Saint-Malo-de-Guersac).

Le Gaël Loire-Atlantique Tour en quelques chiffres:

- 7 étapes / 7 jours
- 200 coureurs accompagnateurs et 7 enfants en situation de handicap
- 40 partenaires





LE FOOTBALL CLUB DE BRIÈRE

Le FOOTBALL CLUB DE BRIÈRE est né en juin 2020 de la volonté des dirigeants et joueurs des 2 clubs :

La MALOUINE SAINT-MALO-DE-GUERSAC et ST-JOACHIM BRIÈRE SPORT.

La période sanitaire a terriblement compliqué les démarches auprès de l'administration et des instances du football, mais la pugnacité et l'abnégation des dirigeantes et dirigeants de ce beau projet ont permis, en un temps record, de finaliser notre dossier.

Nous avons voulu créer une dynamique sportive et sociale pour nos deux communes, être une force pour les jeunes avec des valeurs importantes dont les composantes sont :

Famille - Respect - Plaisir
Engagement - Détermination

Le projet sportif doit promouvoir les deux communes dans notre région avec une équipe séniors jouant en Ligue des Pays de la Loire et des jeunes pratiquant leur sport favori dans les plus hautes divisions du département avec des ambitions de rejoindre les grands.

Pour cela, nous avons travaillé pour développer notre association pour arriver à un nombre de 314 licenciés.



La structuration du club par la formation de nos éducateurs et de nos dirigeants, par la recherche de nouveaux arbitres, doit être moteur dans notre développement.

Le projet social est tout aussi important pour permettre à tous d'être accueilli et cela passe par des activités lucratives que sont les tournois, les lotos, les soirées.

Un remerciement particulier à nos élus de nos deux communes qui ont très bien com-

pris notre projet et nous soutiennent par la mise à disposition d'installations de qualité.

Nous comptons sur votre présence pour venir supporter nos équipes dès que la compétition pourra reprendre.

LA PAROLE A LA MINORITE

L'année 2020 aura marqué les esprits par ses conditions sanitaires particulières, nous espérons que tout ceci n'aura pas été trop douloureux pour vous tous.

Élus en mars, de la liste «Avec vous changeons d'air» nous n'avons réellement pris nos fonctions qu'en juin. Depuis nous avons pris connaissance des différents dossiers et nous travaillons au service de vous tous en participant aux conseils municipaux et à toutes les commissions.

Nous sommes soutenus dans notre action par l'association «l'Alternative Malouine» et par quelques colistiers qui interviennent dans les commissions en tant qu'extra-municipaux.

Nous serons très attentifs aux projets de la municipalité, en respect avec notre programme.

La vie de la commune est un bien inestimable dans cette période qui nécessite une vraie solidarité.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2021 et restons à votre disposition si vous en ressentez le besoin.

*Yvon Vince, Catherine Judic,
Philippe Halgand.*



RECENSEMENT BIENTÔT 16 ANS!

Le recensement pour qui ?

Tout jeune français doit faire la démarche de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son 16^e anniversaire et avant son 26^e anniversaire, auprès de la mairie de son domicile.

Le recensement pourquoi ?

Tout jeune français, âgé de moins de 25 ans, doit justifier de sa situation vis-à-vis du service national au moment de son inscription à un examen ou concours.

Les documents qui certifient la régularité de la situation d'un jeune sont :

- Pour les moins de 18 ans: l'attestation de recensement délivrée par la mairie.
- Pour les plus de 18 ans (ou 17 ans pour une inscription au permis de conduire) et jusqu'à 25 ans: le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté, l'attestation individuelle d'exemption médicale, ou l'attestation pro-



visoire de convocation à la journée défense et citoyenneté.

La Journée Défense et Citoyenneté

La création d'un compte personnel majdc.fr, permet aux jeunes de dialoguer avec le centre du service national, de télécharger la convocation et d'obtenir des informations sur le lieu et réalisation de la JDC.

Ils peuvent également y télécharger l'attestation de participation nécessaire pour l'inscription aux examens tels que: le permis de conduire, le baccalauréat, etc.

CARTE D'IDENTITÉ DEMANDE DE RENOUELEMENT

Demande de Carte Nationale d'Identité et de passeport.

La mairie de Saint-Malo-de-Guersac n'instruit plus les demandes de Carte Nationale d'Identité et de passeport dans la mesure où elle n'est pas équipée d'une station biométrique.

Toute demande doit être déposée uniquement dans les mairies équipées de ce dispositif.

Les mairies les plus proches :

- MONTOIR DE BRETAGNE :
Tél. 02 40 45 45 00
65 rue Jean Jaurès
- SAINT-NAZAIRE :
Tél. 02 40 00 40 00
Place François Blancho
- SAVENAY : 02 40 58 39 39
2 rue du Parc des Sports
- PONTCHÂTEAU : 02 40 01 63 00
Place Dominique David

La durée de validité de la Carte Nationale d'Identité est passée de 10 à 15 ans :

- Pour les nouvelles cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures,



- Pour les cartes d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures (la prolongation est automatique sans aucune démarche, la date sur le titre n'est pas modifiée).

ATTENTION

La durée de validité des cartes d'identité délivrées à des mineurs reste établie à 10 ans.

PRUDENCE

Lors de vos voyages à l'étranger, l'extension de la durée de validité n'est pas acceptée dans tous les pays.



NAISSANCES

• GUÉGAN Maylan	12/12/2019
• AOUSTIN RIVIERE Enzo	25/01/2020
• JANVRESSE JAMET Gabin	26/01/2020
• LE GUILLOU Thya	28/01/2020
• DUSCH Jadon	05/02/2020
• SANGAND Nino	03/03/2020
• COUTURIER Thomas	04/03/2020
• PELE Eren	24/04/2020
• ARNOULD Stan	02/05/2020
• POP Andy	03/06/2020
• LÉLIAS Maël	23/06/2020
• CORBILLE Eyden	24/06/2020
• GOODFELLOW Violette	28/06/2020
• ALBERT Maël	23/07/2020
• CORBIN CHENEAU Jüne	03/08/2020
• BRETELLE Chloé	09/08/2020
• ALLARD Hallie	07/08/2020
• LEGAL Léo	21/08/2020

• PELTIER Aria	28/08/2020
• CHOUBRAC Léonard	31/08/2020
• COTTARD Lou	01/09/2020
• EPAILLARD Kenzo	15/09/2020
• VIGNER Auguste	15/09/2020
• VINCE Lara	19/09/2020
• BÉNEZET Lya	06/10/2020
• LECOMPTE William	08/10/2020
• GUIHO Arwen	20/10/2020
• MAURIANGE Talia	26/10/2020
• MAHÉ Leeron	03/11/2020
• ROZEC Aodren	12/11/2020
• LACROIX Raphaël	16/11/2020
• GARCIA FOLHENTO Sandro	18/11/2020
• PERRIN Éliot	09/12/2020
• ELFRICK Soham	13/12/2020
• LEROUX Leyna	28/12/2020

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

• MALABEUF Lucie	29/02/2020
• MICHELOT Joséphine	07/03/2020
• MICHELOT Rose	07/03/2020
• MICHELOT Marlène	07/03/2020
• JANVRESSE JAMET Gabin	08/08/2020

DÉCÈS

• DAVID épouse GUICHARD Cécile	01/01/2020
• HALGAND Martial	15/01/2020
• LEROUX Alain	21/01/2020
• KOVTUN Volodymyr	03/02/2020
• DAVID André	12/02/2020
• MOYON veuve THOBY Micheline	22/02/2020
• MÉDER Richard	22/02/2020
• LE ROSCOUËT Jannick	29/02/2020
• CHATAL Hilaire	29/03/2020
• HERVÉ veuve LESIOUR Louise	31/03/2020
• BERNARD Jean	08/04/2020
• PICHON Marc	09/04/2020
• GOUTIN DIT BAUD Bernard	04/06/2020

• JOALLAND épouse ALLETZ Jeannine	05/06/2020
• DELAMARRE Emile	05/06/2020
• GUITTON Bertrand	05/06/2020
• BLINO veuve OLLIVIER Marie-Annick	08/06/2020
• MIGLIORE Jean-Pierre	27/07/2020
• PRIMAS Roselyne	04/08/2020
• ZIPP Jean-Paul	15/08/2020
• PERROT Yves	02/11/2020
• CHATELAIS Yves	26/11/2020
• DEPREZ Jackie	06/12/2020
• SOURDIN Bernard	07/12/2020
• RAVACHE veuve GUIHENEUF Armelle	24/12/2020



PACS

• ALLAIN Florian & BENOIST Marie-Aimée	25/01/2020
• FOUCAULT Séverine & PIEL Yannick	20/05/2020
• BRÉGEON Aurélie & FRANÇOIS Alexandre	02/07/2020
• MAINGUY Nicolas & BARIL Célia	18/09/2020
• MOYON Ludovic & MICHON Vanessa	17/10/2020
• BODA Benjamin & COPP Félicia	21/10/2020
• LANGEL Robin & MAUPOIS Alissa	03/11/2020
• QUINTIN David & ANZEMBERGER Heidi	09/12/2020

MARIAGES

• M. Sébastien TUCCILLO & M ^{me} Cécile LANDON	18/07/2020
• M. Yoann VERGÉ & M ^{me} Tatiana COMBE	19/09/2020

RESTONS EN CONTACT

Mairie de Saint-Malo-de-Guersac

12 rue Aristide Briand
44550 Saint-Malo-de-Guersac
Tél. 02 40 91 16 94
mairie@saintmalodeguersac.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi, mercredi, vendredi:
9h00-12h00 / 14h00-17h00
Jeudi: 14h00-17h00
Samedi: 9h00-12h00

Agence Postale Communale

49 rue Alfred Mahé
Tél. 02 40 91 19 00

Horaires d'ouverture:

Lundi: Fermée
Mardi, jeudi, samedi: 8h30-11h30
Mercredi, vendredi:
8h30-11h30 / 14h00 - 17h00

Médiathèque Colette

1 rue Jean Macé
Tél. 02 40 91 10 21
Mail: mediatheque@saintmalodeguersac.fr
Site internet:
<http://mediatheque-colette.opac3d.fr>

Horaires d'ouverture:

Mardi 17h00 / 18h30
Mercredi 10h00-12h30 / 14h00-18h30
Vendredi 16h00-18h30
Samedi 10h00-12h30 / 14h00-17h00

Groupe Scolaire Anne Frank

8 rue Jean Macé
Tél. 07 72 21 39 49 / 02 40 91 10 23

Accueil périscolaire

Espace Enfance Chat Malo
3 place de l'église
Tél. 02 51 75 70 85

Horaires d'ouverture:

Le matin: les lundis, mardis, mercredis, jeudis
et vendredis de 7h15 à 8h45.
Le soir: les lundis, mardis, jeudis de 16h35 à
18h30 et le vendredi de 15h35 à 18h30.

Cimetière**Horaires d'ouverture:**

8h00-19h00

BELVÈDÈRE - PORT DE ROZÉ**Du 1^{er} novembre au 31 mars:**

Ouvert uniquement le week-end et pendant
les vacances scolaires de 8h00 à 18h00.

Du 1^{er} avril au 31 octobre:

Ouvert tous les jours de 7h30 à 22h00

Déchetterie Zac du Pré Malou

Rue Marcel Paul
Tél. 02 40 53 48 70

Du 1^{er} avril au 30 septembre

Du lundi au vendredi:
10h00-12h15 / 14h30-19h00
Samedi:

9h00-12h15 / 14h30-19h00

Du 1^{er} octobre au 31 mars

Du lundi au samedi:
9h00-12h15 / 14h30-18h00

NUMEROS UTILES

Samu 15

Pompiers 18

Police 17

N° Européen 112

N° Tél. d'astreinte des élus:
06 79 23 00 06

Gendarmerie de Montoir de Bretagne
Tél. 02 40 45 50 17

SOS Médecin
Tél. 08 26 46 44 44

Urgence Cité Sanitaire
Tél. 02 72 27 80 00



Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal
de Saint-Malo-de-Guersac
vous souhaitent une bonne année

★ ≡ 2021 ≡ ★